Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Rongpel	Beausoleil ROCCA	19/06/21	
[illegible]	Beausoleil	19/06/21	
NATON RODOLPH	MONACO	19/06/21	
SAMANTHA	Beausoleil	19/06/21	
KEVIN	Beausoleil	19/06/21	
Victor	Beausoleil	19/06/21	VA
Alex	Beausoleil	19/06/21	
Jose	cap D'ail	20/06/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Pellizzoni	Beausoleil	17/06/2021	Pellizzoni
Battero	Beausoleil	22.6.21	
VHuret	Beausoleil	22 6 21	Vhuret
PRATO	Beausoleil	22/6/21	
VALEIN	Beausoleil	23.6.21	
Rodrigues	Beausoleil	23/06/21	
NOISSUDER	Beausoleil	24/06/21	
BANAMI	Beausoleil	24/06/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Rhetton	Beausoleil	16/06/21	
Casagrande	Beausoleil	17/06/2021	
Capanni	Beausoleil	18/06/2021	
Durand	Beausoleil	19/06/2021	
Ruiz EA.	Beausoleil	24/06/2021	
Orzyo	Beausoleil	24/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
[illegible]	Beausoleil	16/06/21	[illegible]
[illegible]	Beausoleil	"	[illegible]
Gautheron	Beausoleil	16/06/21	Gautheron
ADONTE	Beausoleil	16-6-21	[illegible]
VAIDA	Armand	16.6.21	[illegible]
CICCIARELLO	Josiane	16-6-21	[illegible]
RIBEIRO	Jessica	16-6-21	Ribeiro
INZIRILLO	Christelle	16-6-21	[illegible]

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
GUERRA	Beausoleil	16/06/2021	
Queno	Beausoleil	16/06/2021	
Pellizzoni	Beausoleil	17/6/2021	
JAEGERT	Menton	17/6/2021	
AUBRY Christiane	Beausoleil	17/06/21	
DUBUA Philippe	Beausoleil	17/6/2021	
BODIO	Beausoleil	17/6/21	
N. Tasqualetti	Beausoleil	20-6-2021	N. Tasqualetti

PROPOSITIONS

~~Développeur~~

17/06/21. Je verrai plutôt un jardin partagé avec une crèche,

17/6/21 je confirme

(5) - A1

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
DOCOURT C	Beausoleil	21/06/2021	
ALFANI	Beausoleil	23/06/2021	
DOCOURT S	Beausoleil	27.06.2021	

6

Propositions.

Je suis absolument contre le changement du P.L.U.
Je souhaite conserver les espaces verts existants ;
ils sont déjà si rares.

Mme Lacourt Cécile

Le changement de PLU ne s'impose pas
vu le projet initial donc je suis contre
la modification du PLU

ALTAN : Firme

6 - A1

Si ce bien doit être transformé, qu'il le soit pour le bien de la communauté at large.

Soyons réalistes. Qui financera ce projet ? → tout en gardant les espaces verts

Faisons de ce projet un projet rentable, propriété de la commune et que les bénéfices aillent à l'aide sociale.

Avons nous des stats sur le théâtre Prince Jacques ?

- fréquentation ?
- rentabilité ?
- Coûts de fonctionnement réels ?

S. Jacquat 27.6.2021

Non à votre projet.

6 - A2

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Laurence FAGGIO	Beausoleil	21 juin 2021	Faggio
MAGALI FAGGIO	BEAUSOLEIL	24/06/21	
Gilles CAPPADORO	BEAUSOLEIL	24/06/21	
HUGUES Faivre	Beausoleil	26/06/21	

Beausoleil le 26 juin 2021

Nous, sous-signés Hugues FAIVRE et Laurence FAGGIO, demeurant 38 avenue du Professeur Langevin à Beausoleil regrettons le projet de destruction d'un espace vert municipal, le Domaine Charlot.

Nous nous opposons à la modification du PLU.

Nous sommes favorables à la conservation, et à la réutilisation du domaine tel qu'il est et qui pourrait accueillir une crèche, garderie, jardin public, jardin botanique, etc.

En cette période de changement climatique, il ne nous semble pas opportun de réduire les espaces verts.

Laurence FAGGIO

Hugues FAIVRE

7 - A1

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Mme A. CASSINI	Beausoleil	23 Juin 2021	
Mme A.M MINALE	Beausoleil	23 Juin 2021	
Mme M.T. FERNANDEZ	Beausoleil	23 Juin 2021	
Mme R. RATTI	Beausoleil	24 Juin 2021	Ratti
Melle Laurence CLAUDE	Beausoleil	24 juin 2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
PADOVANI Michel	BEAUSOLEIL	22/06/2021	
LACHANCE MARICA	BEAUSOLEIL	23. 06. 2021.	
MOLINARI ROBERT	Beausoleil	27/06/2021	
SILVANO ONOFORO SANAIA	BEAUSOLEIL	27/06/2021	
PIERRINE ONOFORO SANAIA	BEAUSOLEIL	27/06/2021	Onoforo Sanaia

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
BOAZZO	Beausoleil	16/6/21	
WELL	Beausoleil	16/6/21	
BOURALA	Beausoleil	16.06.2021	
Christopher	Beausoleil	16/06/21	
CELLIER	Beausoleil	17/06/2021	
MACALUSO	VINTIMILLE	25/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
CASULE EDVIGE	Beausoleil	15/06/2021	
RAHMANI Célia	Beausoleil	15/06/2021	
Pugsetti	Beausoleil	15/06/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
CAROW D.	Monaco	21/06/21	
AUGELLO M	NICE	21/06/21	
LA ROSA	MENTON	21/06/21	
TREFOLONI Nicolas	BEAUSOLEIL	21/06/2021	
TREFOLONI MAGDALENA	BEAUSOLEIL	21/06/2021	
IOAN MITICA	BEAUSOLEIL	25/06/2021	
CAFFINO Fabien	MONACO	25/06/2021	
HELIE JP	CAP D'AIL	25-06-2021	

12

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
A. S	beausoleil	25/06/2021	
M R.	Beausoleil	27/6/21	
Moissonnier	Beausoleil	28/6/21	
Moissonnier	Beausoleil	28/6 21	
Moissonnier	Beausoleil	28/6/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association *Le Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles [illegible] me superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin [illegible] d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un 2e centre culturel dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un 2e centre culturel à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
DE [illegible] Marie	Beausoleil	29/06/2021	
Rosset Jérôme	Beausoleil	29/06/2021	
DE CARO Chiara	Beausoleil	29/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Aquilina N. Annick	Beausoleil	28/06/2021	
BANGARD J	Beausoleil	28/6/2021	
AQUILINA Louis	BEAUSOLEIL	28/06/2021	
AQUILINA Ludovic	BEAUSOLEIL	28/06/2021	
PESCIER Nathalie	BEAUSOLEIL	28/06/2021	
LE VIGOUROUX Marguette	Beausoleil	29.6.2021	
LE VIGOUROUX André	Beausoleil	29.6.2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
MICHAEZ	Beausoleil	29/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
FORZANI J.P	Beausoleil	26/06/21	
LEFORT. A	Beausoleil	26/06/21	
FORZANI. A	Beausoleil	26/06/21	
ISOART. C	BEAUSOLEIL	29/6/21	
[illegible]	Beausoleil	29/6/21	
NONY N.	Beausoleil	30/06/2021	

17

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
orenso	Beausoleil	21/06/21	
LABBÉ	Beausoleil	28/06/2021	
Covet	Beausoleil	28/06/21	
BORGNIA	BEAUSOLEIL	28/06/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
ZIDI	Beausoleil	19/06/21	
SARRAZIN	RCM	19/06/21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
BROCART	Michel	Nice 18/06/21	
RAZANAMALALA	Nice	18/06/21	
MELA.	Menton	18.06.21	
FORZANI C.	Beausoleil	19.06.21	
Blachère A	Menton	19.06.21	
Blachère T	Menton	19.06.21	
NAVARRO-A.	Castillon	19.06.21	
Brocart	Marie-Jeanne Nice	19.06.21	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
MARTIN. S	PEILLE	19.06.21	
MONTAROU.Y	PEILLE	19.06.21	
BOMBAL	LA TURBIE	19/06/21	
H. BOUTMEDJET	Nice	19/06/21	
P MINERBA	MENTON	19/06/21	
CASTEJON	La Turbie	19/06/21	
AUDIBERT. B.	Cipières	19/06/21	
ORRADO.T	BeausoleiP	03/07/2007	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
Spinei A.	Beausoleil	16/06/2021	
Velia Anne	Nice	16/06/2021	
Da Silva Loïc	Cannes	16/06/2021	
CAMPO SAMUEL	VINTIMILLE	16/06/2021	
MORIN Natacha	Monaco	16/06/2021	
LACROIX RAPHAËL	MONACO	16/06/2021	
BIANCHERI Florian	MONACO	16/06/2021	
TREFOLONI Evelyne	MONACO	15/6/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
GOLLINO	BEAUSOLEIL	17/06/21	
MIRALLES	NICE	17/06/21	
SIMONNET	LA TURBIE	17/06/21	
GIURI	VALENTINA	18/06/21	
Simonnet Lavinia	La turbie	18/06/2021	
Gollino R.	Beausoleil	18/06/21	
BONNACIE C.	Menton	19/06/21	
TREFOLONI	ange	monaco	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
BRADEA MARIUS	NICE	18-06-2021	Marius
FRIEND Remy	LA TURBIE	18 06 2021	
SCANTELE ELONIN	LA NIGSA	18.06.2021	
LOTTIER-JOSIANE	MENTON	18.06.2021	
GREGIS Jean Jacques	PEILLE	19.06.2021	
PASTOR Laurence	MONACO	19.06.2021	
SARAGOSA Guillaume	TOULON	19/06/2021	
SARAGOSA Charlotte	La Seyne sur mer	19/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
RAFANIELLO ELENA	BEAUSOLEIL	16-6-21	
Maximina	Beausoleil	17 6 21	Gorales
Bracconi Yves	Beausoleil	16.6.21	
BRESSON claude	Beausoleil	17/06/2021	
PRIETO	Beausoleil	18/06/2021	
FREY	Beausoleil	18/06/2021	
FEDERICO	beausoleil	24-6-21	Federico

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un 2e centre culturel dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un 2e centre culturel à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
MACCARIO	Beausoleil	29/juin/2021	
ROSTAGNI	Beausoleil	29.06.2021	
MAUPAS	Beausoleil	29.6.2021	
LESLOYES	Beausoleil	29/06/2021	
BALDRATI	Beausoleil	29/06/2021	
TAFFE	Monaco	29/06/2021	
VIALE	Beausoleil	29/06/2021	
LARENT	Beausoleil	29/06/2021	
MARINO	Beausoleil	29/06/2021	

Association « Le Trésor Vert de Grima »
838, chemin de la Turbie - 06240 Beausoleil

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Nous, l'association Le *Trésor Vert de Grima*, souhaitons par la présente pétition contribuer au débat public sur l'intérêt de la population pour le devenir du *Domaine Charlot*, situé au 42 avenue Maréchal Foch à Beausoleil (06240).

Etabli sur trois parcelles pour une superficie d'environ 2 000 m², le site est composé par deux bâtiments construits à la fin du XIXe siècle et d'un jardin remarquable. Le projet présenté par la mairie nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme afin de permettre la destruction de 75% du jardin et d'adapter certaines règles d'aménagement dans le but de construire un nouveau bâtiment de type Centre culturel.

Nous pensons que la réalisation d'un **2e centre culturel** dans une commune de 14 000 habitants uniquement n'est pas d'utilité publique. La mise en compatibilité du PLU n'a donc pas lieu d'être. Nous avons la conviction que ce domaine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation qui concilie à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et paysagers. Un projet plus sobre pour un intérêt général plus grand.

En effet, si le besoin d'un **2e centre culturel** à Beausoleil n'est pas justifié, il existe un réel besoin de préserver la biodiversité, de revégétaliser, ou de conserver le patrimoine végétal de notre ville afin d'atténuer le phénomène d'ilot de chaleur urbaine et d'être en mesure de faire face au changement climatique en cours. La conservation du jardin du domaine Charlot, qualifié de remarquable, participe à ce processus et présente en ce sens un véritable intérêt public.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, de ne pas voter cette modification du PLU, de ne pas poursuivre ce projet, et de pouvoir proposer aux Beausoleillois un projet qui corresponde réellement à leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessous les signatures des personnes qui partagent notre point de vue et se joignent à nous dans notre démarche citoyenne.

Nom :	Ville :	Date :	Signature :
TALLARIDA François	Beausoleil	27/06/21	
TALLARIDA Colette	Beausoleil	27/06/21	
TALLARIDA F-Laurent	Beausoleil	27/06/2021	
TALLARIDA Isabelle	Beausoleil	27/6/2021	